

SÉANCE SPÉCIALE DU 10 DÉCEMBRE 2018, 18 H 30.

Lundi, le 10 décembre 2018, se tient au lieu habituel et à 18h30, la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents :

M. le conseiller	Paul Pineault
Mme la conseillère	Sylvie Larouche
M. le conseiller	Germain Grenon
M. le conseiller	André Dufour
M. le conseiller	Philippe Dufour
M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Mme le maire Catherine Morissette, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, lundi, le 10^e jour de décembre 2018, 18 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

- 1.0 Pensée.
- 2.0 Programme triennal des dépenses en immobilisation.
- 3.0 Période de questions (exclusivement sur le programme triennal des dépenses en immobilisation).
Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 7^e jour du mois de décembre 2018.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général

297-2018

Acceptation de l'ordre du jour de la séance spéciale du 10 décembre 2018 – 18 h 30.

ORDRE DU JOUR :

- 1.0 Pensée.
- 2.0 Programme triennal des dépenses en immobilisation.
- 3.0 Période de questions (exclusivement sur le programme triennal des dépenses en immobilisation).
Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que l'ordre du jour de la séance spéciale du 10 décembre 2018, 18 h 30, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

298-2018

Programme triennal des dépenses en immobilisation.

CONSIDÉRANT que le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021 de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau se résume comme suit :

PROJET (000\$)	2019	2020	2021	TOTAL
Eau potable – Boulevard Martel/Rang 4	800	800	-	1 600
Réfection du boulevard Desgagné	1200	-	-	1 200
Hôtel-de-ville	900	-	-	900
Éclairage public	20	15	15	50
Aqueduc et égouts	4	4	4	12
Rues et trottoirs	320	332	300	952
Équipements et informatique	105	10	10	125
Ameublement	13	-	-	13
Caserne/Véhicule d'urgence	900	-	-	900
CPE	750	-	-	750
TOTAL :	5 012	1 161	329	6502

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adopte par la présente résolution, son programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021, tel que résumé ci-haut. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (18h50).

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Le maire,

Catherine Morissette

Le secrétaire-trésorier et directeur général,

Daniel Hudon